

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 1 mai 2007 à 19h30.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Messieurs Mario Breton, conseiller au siège numéro 4, et Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, sont absents.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux personnes présentes et aux téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2007-05-110** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 26 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 MAI 2007

**LÉGISLATION**

4. APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE ET PAVAGE DE PARTIES DE RUES
5. MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉVARISTE-DE-FORSYTH : DEMANDE D'APPUI À TOUTES LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC POUR QUE L'EXEMPTION SUR LA RÉMUNÉRATION COMME MEMBRE DU CONSEIL SOIT PORTÉE À 10 000 \$ PAR ANNÉE
6. L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ

MENTALE : PROCLAMATION DE LA SEMAINE  
NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE (SNSM)

7. BRIS : BOÎTE AUX LETTRES (MESSIEURS RAYNALD  
CHAMPAGNE ET RICHARD VERMETTE)
8. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE (MONSIEUR CLAUDE  
MORIN, DÉPUTÉ) : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR  
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER
9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES  
BÉNÉVOLES (PROJET JEUNES/VIEUX)

#### AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

10. OFFRE DE SERVICES : OPÉRATEUR EN EAU POTABLE
11. DRAINAGE RUE PRINCIPALE EST

#### URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

12. DÉVELOPPEMENT DOMICILIER :
  - A) OFFRE DE SERVICES : MONSIEUR FRANCIS  
CARRIER, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
  - B) PROLONGATION DES SERVICES D'AQUEDUC ET  
D'ÉGOUTS : RUES CARRIER, PELCHAT, BOUTIN ET  
ENNIS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE
13. DEMANDE DE DÉROGATION : STEEVE DOYON
14. AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE : HÔTEL DE VILLE

#### FINANCES-GESTION DES SERVICES

15. COMPTES DU MOIS
16. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À  
LA FIN DE LA PÉRIODE 4

#### TRAVAUX PUBLICS

17. PRIX : NIVELEUSE
18. PATROUILLE : HORS CONTRAT

#### MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

19. SOUMISSION : GRAVIER (NB. DE TONNES PAR  
RANG/TRANSPORT)

#### LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. DEMANDE : SOLEIL EN FLEURS ET FESTIVALS INC.

21. ADOPTION : DÉFINITION DU MOT FAMILLE

PERSONNEL

22. ADOPTION : CONVENTION COLLECTIVE

23. EMPLOYÉES DE BUREAU : HORAIRE - VACANCES 2007

24. CESSATION D'EMPLOI : EMPLOYÉ TEMPORAIRE –  
PÉRIODE HIVERNALE

25. CORRESPONDANCE

26. AUTRES ITEMS

- RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE
- DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE : TOUR DE BEAUCE
- PROJET DE LOI C-417 : LOI SUR LE MUR COMMÉMORATIF DES SOLDATS ET CASQUES BLEUS CANADIENS
- TÊTE DE VALVE (MADAME NADIA GOSSELIN / DÉPANNÉUR DE L'ÉRABLE)
- CAMION 2003 : SUSPENSION
- FACTURE DE DÉNEIGEMENT : MONSIEUR CHARLES BOLDUC
- CAMION 2003 : RÉPARATION – AILES DE CÔTÉ

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

28. CLÔTURE DE LA SESSION

**3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 AVRIL 2007**

**2007-05-111** **Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 3 avril 2007;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière en ajoutant la phrase suivante :

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 3 AVRIL 2007 PAGE 1674**

**9. DÉVELOPPEMENT DOMICILIER :**

- C) FINANCEMENT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIER : FONDS D'ADMINISTRATION

## GÉNÉRAL

Ajouter à la fin du paragraphe : **Les frais relatifs au prolongement des services d'aqueduc et d'égouts seront divisés entre les terrains desservis et acquittés par les futurs acheteurs.**

### **4. APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE RAPIÉCAGE ET PAVAGE D'UNE PARTIE DE LA COURS DE L'HÔTEL DE VILLE**

**2007-05-112** **Considérant** comme à chaque année, la municipalité a des travaux de rapiécage et de pavage à faire effectuer ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Jean-Luc Roy Inc., Pavage Sartigan Ltée., Pavage Abénakis Ltée, Pavage Beauce-Amiante. L'ouverture publique desdites soumissions sera le mardi 15 mai à 13h00.

### **5. MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉVARISTE-DE-FORSYTH : DEMANDE D'APPUI À TOUTES LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC POUR QUE L'EXEMPTION SUR LA RÉMUNÉRATION COMME MEMBRE DU CONSEIL SOIT PORTÉE À 10 000 \$ PAR ANNÉE**

**2007-05-113** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth demande l'appui de toutes les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan afin que l'exemption sur la rémunération comme membre du conseil soit portée à 10 000 \$ par année;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'appuyer la Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth dans sa demande de porter l'exemption sur la rémunération comme membre du conseil à 10 000 \$ par année.

### **6. L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE : PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE (SNSM)**

**Attendu** que La Semaine nationale de la santé mentale se déroulera du 7 au 13 mai 2007 à travers tout le Canada ;

**Attendu** qu'au Québec, la campagne de sensibilisation portera sur la gestion du stress par La semaine antistress ;

**Attendu** que l'Association canadienne pour la santé mentale de Chaudière-Appalaches parraine les activités de La Semaine nationale

de la santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches ;

**Attendu** que le slogan *La créativité, c'est antistress!* invitera la population à réagir en tant qu'individu en s'outillant pour contrer le

stress ;

**Par conséquent**, je, Herman Bolduc, maire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, proclame par la présente la semaine du 7 au 13 mai 2007 La Semaine nationale de la santé mentale dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et invite tous ses citoyens et citoyennes à réagir en tant qu'individus en cherchant à mieux comprendre le stress et à découvrir des façons efficaces de contrer ses effets nuisibles sur la qualité de vie.

**7. BRIS : BOÎTE AUX LETTRES (MESSIEURS RAYNALD CHAMPAGNE ET RICHARD VERMETTE)**

Ce point est remis à la séance d'ajournement le 15 mai 2007.

**8. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE (MONSIEUR CLAUDE MORIN, DÉPUTÉ) : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

**2007-05-114** **Considérant** qu'à chaque année, la municipalité doit apporter des améliorations à son réseau routier ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'adresser à notre député, Monsieur Claude Morin, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour un montant évalué approximativement à et se détaillant comme suit :

- Rechargement du rang Grand Shenley : 70 000 \$
- Rechargement et pavage d'une section du Boulevard Ennis : 20 000\$

**9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES BÉNÉVOLES (PROJET JEUNES/VIEUX)**

**2007-05-115** Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de ne pas contribuer au projet jeunes/vieux.

**10. OFFRES DE SERVICES : OPÉRATEUR EN EAU POTABLE**

**2007-05-116** **Considérant** que Monsieur Marc Faucher, journalier-opérateur et opérateur en eau potable, demande à la municipalité de retenir les services d'un opérateur en eau potable supplémentaire afin de le libérer une fin de semaine sur deux et de le remplacer pendant ses semaines de vacances annuelles;

**Considérant** que la compagnie Envirotech Enr. offre les services de Monsieur Yves Robert, opérateur en eau potable, et qu'elle se lit

comme suit :

**Description :**

Offre de service pour le contrôle quotidien en fin de semaine, congé férié, vacances, maladie et urgence

Les contrôles comprennent les paramètres suivant ...

- Contrôle du niveau du réservoir.
- Contrôle du débit de consommation.
- Analyse du dosage de l'hypochlorite de sodium
- Contrôle du niveau de chlore et ajustement au besoin
- Tenu de registre

Des contrôles et tâche peuvent être ajouté.

La tarification se lit comme suit ...

Visite quotidienne  
(Transport, contrôle)  
(1 hres inclus dans la visite à partir de l'heure d'arrivée sur le site)  
(Heure supplémentaire 16.25\$/heure)

---

Total        36.72 \$

Taxes applicables en sus.

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Yves Robert, opérateur en eau potable, de la compagnie Envirotech enr. afin de remplacer Monsieur Marc Faucher, opérateur en eau potable, une fin de semaine sur deux, en plus des semaines de vacances annuelles.

**11. DRAINAGE : RUE PRINCIPALE EST**

**2007-05-117** **Considérant** que Monsieur Martin Lacombe, ingénieur du Groupe GLD/Génivar, désire connaître la volonté des membres du conseil au sujet de la continuité du dossier de drainage de la rue Principale Est ;

**Considérant** que les membres du conseil ne désirent pas entreprendre les travaux de drainage dans ce secteur tant que les travaux du ruisseau Foley ne seront pas complétés ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de demander au Groupe GLD/Génivar de rédiger un mini rapport au montant de deux cent cinquante dollars (250) et de fermer le dossier pour le moment.

**12. DÉVELOPPEMENT DOMICILIER :**

**A) OFFRE DE SERVICES : MONSIEUR FRANCIS**

## CARRIER, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

**2007-05-118** **Considérant** que selon la promesse de vente d'immeuble conclue et signée entre Monsieur Georges-Edouard Pelchat et les représentants de la municipalité, les terrains visés par ladite promesse doivent être bornés et cadastrés aux frais de la municipalité ;

**Considérant** que Monsieur Francis Carrier, Arpenteur-Géomètre, a fait parvenir une offre de services à la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité

**DE** retenir les services de Monsieur Francis Carrier, Arpenteur-Géomètre, au montant de six milles six cent quatre-vingt-sept dollars (6 687) (les taxes sont applicables sur six milles deux cent cinquante dollars (6 250 \$)) pour border et cadastrer les terrains que la municipalité désire acquérir ;

**DE** lotir lesdits terrains et de les border et cadastrer;

**DE** border et cadastrer les rues Boutin, Dubé, Pelchat et Ennis jusqu'à la hauteur de la rue Carrier ;

Ladite offre de services fait partie intégrante de la présente résolution.

### **B) PROLONGATION DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS : RUES CARRIER, PELCHAT, BOUTIN ET ENNIS – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE**

Ce point est à la séance d'ajournement du 15 mai 2007.

### **13. DEMANDE DE DÉROGATION : STEEVE DOYON**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés., informe Monsieur Steeve Doyon que la municipalité ne peut outre passer les lois de la Commission de la Protection du territoire Agricole, selon les informations reçues de la part de l'urbaniste de la MRC.

### **14. AMÉNAGEMENT PAYSAGISTE : HÔTEL DE VILLE**

**2007-05-119** **Considérant** que Monsieur Daniel Carrier avait conçu un plan d'aménagement paysager pour la devanture de l'Hôtel de ville ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de plantes au montant de cent cinquante dollars (150) pour la réalisation du plan d'aménagement conçu par Monsieur Daniel Carrier.

### **15. COMPTES DU MOIS**

**2007-05-120** Les comptes du mois d'avril sont présentés aux élus de manière à leur

permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de avril 2007 au montant de 62 973.62 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 18 493.06 \$, les comptes à payer représentent 25 760.23 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 18 720.33 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2007 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2007-05-120.

---

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

## **16. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 4**

La Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière dépose et présente les états financiers (rapport budgétaire) de la municipalité à la fin du mois d'avril 2007.

## **17. PRIX : NIVELEUSE**

**2007-05-121** **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2006-04-98, une recherche de prix fut effectuée auprès de quatre entrepreneurs ;

**Considérant** que les deux soumissions reçues se lisent comme suit :

### **R.J. DUTIL & FRÈRES INC.**

Caractéristiques de la niveleuse :

MARQUE : Champion      ANNÉE : 1989

MODÈLE :            740A            PRIX : 103\$/HRE

### **PAVAGE SARTIGAN LTÉE**

Caractéristiques de la niveleuse :

MARQUE : Champion      ANNÉE : 1993

MODÈLE : 720 A VHP PRIX : 123.80 \$/HRE

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de R.J. Dutil & Frères Inc. pour la location de la niveleuse au coût de cent trois dollars (103) de l'heure, plus les taxes applicables. Le nivellement des rangs devra se faire en deux étapes soit avant et après le rechargement.

**18. PATROUILLE : HORS CONTRAT**

**2007-05-122** **Considérant** que les employés municipaux ont acceptés de faire la patrouille pour le Ministère des Transports en dehors du contrat conclu entre la municipalité et ledit ministère;

**Considérant** que les employés municipaux demandent de recevoir le versement complet des honoraires chargés audit ministère;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de verser à Monsieur Guy Veilleux, chef d'équipe, un montant de cent cinquante dollars (150) pour les neuf (9) heures de patrouille effectuées les 16 et 17 avril 2007.

**19. SOUMISSION : GRAVIER (NB. DE TONNES PAR RANG/TRANSPORT)**

**2007-05-123** **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2007-04-99, un appel d'offres sur invitation fut adressé à trois compagnies pour l'achat éventuel de granulats pour le rechargement des rangs de gravier ;

**Considérant** que les soumissions se lisent comme suit :

	<b>CARRIÈRE M. LABRECQUE</b>	<b>GIROUX &amp; LESSARD</b>	<b>PAVAGE ABÉNAKIS</b>
Environ 3000 tonnes : 0 ¾ (Bleu) Coût : Tonne métrique	6.00	4.90	6.30
CERTIFIÉE	7.60	6.00	7.00
Environ 3000 tonnes : Tuff d'environ 3 ou 4 pouces Coût : Tonne métrique	5.70	4.85	5.85
CERTIFIÉE	5.70	4.85	5.85
Environ 3000			

tonnes : Tuff environ 1 1/2 Coût : Tonne métrique	5.90	5.25	6.10
CERTIFIÉE	5.90	5.25	6.10
Environ 700 tonnes AB10 (pour le contrat du Ministère des Transports) CERTIFIÉE		11.75	8.50
Environ 200 tonnes de 0 3/8	6.00	12.00	7.50
CERTIFIÉE		12.00	7.50

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité

**DE** retenir la soumission de Pavage Abénakis malgré certains prix plus élevés à cause de la proximité du site d'exploitation qui diminueront les coûts du transport desdits granulats à payer par la municipalité.

## **20. DEMANDE : SOLEIL EN FLEURS ET FESTIVALS INC.**

**2007-05-124** **Considérant** que l'organisme Soleil en Fleurs et Festivals Inc. a obtenu une aide financière de Service Canada pour un projet d'intégration sociale de cinq jeunes de notre localité et des environs ne fréquentant plus l'école et n'ayant aucun revenu ;

**Considérant** que ledit organisme demande la collaboration de la municipalité de diverses façons à savoir :

- 1) De permettre à la Directrice Générale de la municipalité et secrétaire-trésorière de l'organisme de consacrer un peu de temps sur son horaire régulier en faveur du projet;
- 2) D'autoriser des photocopies, des téléphones et des télécopies estimés à environ 100 \$ (30 avril 2007 au 26 mars 2008);
- 3) De permettre le rafraîchissement des pictogrammes de tournesol

peint sur la chaussée de la rue Champagne Nord;

- 4) De mandater les employés municipaux pour la pose de trois

fanions ;

- 5) D'informer les industries et commerces du projet et permettre à la Directrice Générale de la municipalité d'accompagner Monsieur le maire pour des rencontres avec des propriétaires d'industries et/ou des commerces pour favoriser le mentorat et l'implication des hommes d'affaires à ce projet pour intégration de jeunes laissés pour compte face à la société de demain

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'acquiescer aux demandes de l'organisme Soleil en Fleurs et Festivals Inc. tel que décrits en préambule.

## **21. ADOPTION : DÉFINITION DU MOT FAMILLE**

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 15 mai 2007.

## **22. ADOPTION : CONVENTION COLLECTIVE**

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 15 mai 2007.

## **23. EMPLOYÉES DE BUREAU : HORAIRE – VACANCES 2007**

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 15 mai 2007.

## **24. CESSATION D'EMPLOI : EMPLOYÉ TEMPORAIRE – PÉRIODE HIVERNALE**

**2007-05-125** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de compléter la cessation d'emploi de tous les employés temporaires engagés par la période hivernale 2006-2007.

## **25. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois d'avril 2007. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

## **26. AUTRES ITEMS**

- **RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

- **RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Mario Breton, conseiller au siège numéro 4 et représentant à la Régie Intermunicipale, est absent donc aucun rapport n'est fait.

- **DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE : TOUR DE BEAUCE**

**2007-05-126** **Considérant** que le Tour de Beauce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour l'édition 2007 ;

**Considérant** que lors de cet événement, les pompiers volontaires de la municipalité assurent toujours la sécurité du parcours ;

**Considérant** que la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière demandera à Monsieur Simon Bilodeau, chef de la Brigade des pompiers volontaires, d'assurer la sécurité du parcours lors de cet événement ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser le passage à l'organisme Tour de Beauce, le 14 juin 2007.

- **PROJET DE LOI C-417 : LOI SUR LE MUR COMMÉMORATIF DES SOLDATS ET CASQUES BLEUS CANADIENS**

**2007-05-127** **Considérant** que le Canada n'a pas encore rendu hommage adéquatement, dans un lieu convenable et accessible au public en tout temps, aux NOMS de TOUS les SOLDATS TOMBÉS au CHAMP D'HONNEUR dans des missions de guerre et de maintien de la paix ;

**Considérant** que plus de 115 000 soldats sont enterrés dans soixante-trois pays et des centaines de cimetières ;

**Considérant** que leurs restes, selon la loi, ne peuvent être rapatriés au Canada ;

**Considérant** que nous devons créer un sanctuaire national convenable pour nos soldats tombés au champ d'honneur ;

**Considérant** que nous pourrions montrer notre gratitude et notre respect pour leur sacrifice en leur rendant un hommage adéquat ;

**En conséquence**, il est résolu que le Conseil de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley demande que le gouvernement du Canada adopte le projet de loi d'initiative parlementaire C-417, Loi portant création d'un mur commémoratif des soldats et Casques bleus tombés au champ d'honneur.

- **TÊTE DE VALVE (MADAME NADIA GOSSELIN / DÉPANNEUR DE L'ÉRABLE)**

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 15 mai 2007.

- **CAMION 2003 : SUSPENSION**

**2007-05-128** **Considérant** qu'il y a un problème de suspension sur le camion 2003 # 1 ;

**Considérant** que ledit problème peut dépendre de deux causes : le châssis peut être courbé ou bien des blocs de caoutchouc écrasés ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser les frais de réparations soit au Centre du Camion de l'Amiante pour redresser le châssis ou bien Chez Plamondon Camquip pour le remplacement des blocs de caoutchouc.

- **FACTURE DE DÉNEIGEMENT : MONSIEUR CHARLES BOLDOC**

**2007-05-129** **Considérant** que les employés municipaux ont retenu les services de Monsieur Charles Bolduc pour le déneigement du chemin d'accès au puits artésien ;

**Considérant** que lors de l'opération de déneigement Monsieur Bolduc a enlisé ses équipements ;

**Considérant** que Monsieur Bolduc demande à la municipalité de couvrir ces frais de remorquage ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de ne pas acquiescer à la demande de Monsieur Charles Bolduc et de ne pas acquitter les frais de remorquage.

- **CAMION 2003 : RÉPARATION – AILES DE CÔTÉ**

**2007-05-130** **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation des deux ailes de côté au garage Bertrand Boucher.

## **27. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

## **28. CLÔTURE DE LA SESSION**

**2007-05-131** **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis

Champagne et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente session. Il est 21 H 10.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.